

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
28 avril 2000  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 27 avril 2000, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim  
de la Mission permanente de l'Éthiopie auprès  
de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un communiqué de presse publié le 27 avril 2000 par le Ministère des affaires étrangères de la République fédérale démocratique d'Éthiopie (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Fesseha A. **Tessema**

**Annexe à la lettre en date du 27 avril 2000, adressée  
au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires  
par intérim de la Mission permanente de l'Éthiopie auprès  
de l'Organisation des Nations Unies**

**Communiqué de presse du Ministère des affaires étrangères**

Il convient de rappeler que les pourparlers indirects en vue de résoudre la crise éthio-érythréenne, qui avaient été organisés par l'actuel Président de l'Organisation de l'unité africaine et devaient avoir lieu le 25 mars 2000, ont été annulés à la dernière minute, l'Érythrée n'ayant pas confirmé sa participation.

L'Éthiopie vient de recevoir une nouvelle invitation à participer à des pourparlers indirects qui doivent maintenant se dérouler à Alger, à partir du 29 avril 2000.

L'engagement de l'Éthiopie à l'égard du processus de paix de l'Organisation de l'unité africaine ne s'est jamais démenti.

Aussi, a-t-elle, dans cet esprit, décidé de prendre part aux pourparlers indirects qui doivent maintenant s'ouvrir le 29 avril 2000. La délégation éthiopienne à ces pourparlers sera conduite par le Ministre des affaires étrangères, M. Seyoum.

---